

216 chemin de la Serpoyère - Viriat  
CS 60127  
01004 Bourg-en-Bresse Cedex  
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03  
organom@organom.fr  
[www.organom.fr](http://www.organom.fr)

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2022

Convocation en date du 29 juin 2022,

Nombre de délégués en exercice : 37

*Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président*

Secrétaire de séance : André MOINGEON

N° D2022033

**Objet : Trop perçu titres  
restaurant alloué au CIEL**

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	24
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

#### Présents :

CA3B : Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Jonathan GINDRE –  
Mireille MORNAY – Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean  
Marc THEVENET

CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – André MOINGEON -

CCD : Gérard BRANCHY – Jean François JANNET

CCMP : Christine FRANCOIS

3CM : Jean Philippe FAVROT – Andrée RACCURT

CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD

RAPC : Frédéric MONGHAL – Antoine BAUTAIN

#### Excusés remplacés par le suppléant :

HBA : Alain AUBOEUF remplacé par Laurent COMTET

#### Excusés ayant donnés procuration :

CA3B : Thierry PALLEGOIX pouvoir à Jean Luc ROUX – Benjamin  
RAQUIN pouvoir à Jean Luc ROUX

CCD : Audrey CHEVALIER pouvoir à Yves CRISTIN

CCMP : Josiane BOUVIER pouvoir à Christine FRANCOIS

#### Excusés :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX – Bernard BIENVENU –  
Patrick BOUVARD -

CCPA : Max ORSET – Paul VERNAY

CCMP : Claude CHARTON

3CM : Philippe GUILLOT- VIGNOT

CCV : Guy DUPUIT

#### Absents :

CCPA : Gilbert BOUCHON – Elisabeth LAROCHE – Frédéric  
TOSEL -

CCD : Sonia PERI

Madame Hélène BROUSSE, Vice-présidente marchés – affaires agricoles  
l'organisme en charge de l'établissement des titres restaurant de la collectivité reverse chaque  
année le montant des titres restaurant non consommés dans l'année précédente.  
Ce montant est versé à Organom qui doit le reverser à un Comité d'actions sociales.  
Il y a lieu de désigner le bénéficiaire.

Le Comité syndical,  
Où l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**AUTORISE** le reversement du montant des titres restaurant non consommés au Comité d'initiative  
pour l'entraide et de loisirs (Ciel) à destination des agents d'Organom pour un montant de 106.15€.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

ORGANOM  
Yves CRISTIN  
Président  
Le Président

